



## Stage de formation professionnelle continue

« Provoquer du pouvoir d'agir »

Octobre 2016 à Sevran au Centre Social Marcel Paul

Formatrices : Audrey Pinorini (SCOP L'Orage)

### Matin:

Présentation de la fédération des CS 93, de la scop l'orage, de la journée de formation.

Présentation des participant-e-s sous forme de positionnement en axe

« Notre lieu de travail est plus ou moins éloigné d'ici »

« Notre pratique professionnelle est plus ou moins éloigné du pouvoir d'agir »

### « Faire classe : une approche du pouvoir d'agir »

- Apports théoriques sur les rapports sociaux
- Extraits vidéo

. La domination masculine, un film de Patrick Jean

. "la mécanique raciste" du DVD de la conférence gesticulée "Mes identités nationales" de Pablo Seban

. Interview la "La violence des riches" de Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon.

. Discours de Christine Delphy sur l'intérêt de la non mixité

- Exemples de stratégies/outils :
  - Conscientisation
  - Non mixité

- Travail en petit groupe à partir d'une consigne de récit « Raconte-moi un moment au Centre social où on essaye d'agir vers plus d'égalité/contre les discriminations »

*(voir point méthodologique du GROUPE D'INTERVIEW MUTUELLE si la forme de l'exercice vous intéresse)*

### Après-midi : « Faire alliance : une approche du pouvoir d'agir »

Temps de lecture collective

*(Voir point méthodologique ARPENTAGE si la forme de l'exercice vous intéresse)*

Partage en plénière sur les notions d'empowerment, de méthode Alinsky, de développement communautaire.

Temps de bilan/perspective

Rapports de dominations et privilèges .....	3
Rapports sociaux, relations sociales et pratiques sociales .....	6
Rapports sociaux .....	6
Dimension idéale .....	6
Dimension matérielle.....	7
Relations sociales et pratiques sociales .....	8
Les relations sociales.....	8
Les pratiques sociales : le lieu stratégique de la transformation sociale .....	8
Point méthodologique : LES ENQUETES DE CONSCIENTISATION .....	9
Point méthodologique : LA NON MIXITE .....	9
Discrimination directe, indirecte et systémique .....	10
Retour des travaux de groupe : « Raconte-moi un moment au Centre social où on essaye d’agir vers plus d’égalité/contre les discriminations » .....	13
Point méthodologique : LES GROUPES D’INTERVIEWS MUTUELLES .....	14
Point méthodologique : ARPENTAGE.....	15
Exposé collectif sur l’empowerment, la méthode Alinsky, l’organisation communautaire .....	16
Bilan/perspectives du stage .....	17
BIBLIOGRAPHIE – FILMOGRAPHIE - MUSICOGRAPHIE .....	18



## Rapports de dominations et privilèges

***Précision de vocabulaire : Pourquoi utiliser le mot race ?*** *La race n'existe pas en soi (biologiquement parlant) mais est créée par le racisme : aujourd'hui, le racisme existe, donc il créer une distinction entre des personnes racisées et des personnes non racisées (non blanc, blanc). C'est dans ce sens qu'il est utilisé, pour ne pas nier l'existence du racisme et donc d'une « racisation » des personnes non-blanches. Certains universitaires utilisent des guillemets dans leurs articles pour signifier ça.*

Intention : notre société est traversée par des rapports de domination liés à la structuration de notre société. Ainsi le capitalisme génère des rapports de classes sociales : riches/pauvres ; accès aux savoirs légitimes ou non ; le patriarcat génère des rapports sociaux de genre : inégalités hommes/femmes sur les salaires, domination d'une vision hétérosexuelle sur le monde au détriment des personnes homosexuelles ; le colonialisme et l'impérialisme génère des rapports sociaux de « race » : les personnes considérées comme blanches jouissent de privilèges au détriment des personnes considérées comme non-blanches. Par exemple, aujourd'hui en France une personne racisée (c'est-à-dire les personnes discriminées en raison de leur faciès) a plus de probabilités d'être contrôlée par la police qu'une personne considérée comme blanche, elle sera également plus sujette aux violences policières, l'accès au logement, à l'emploi lui sera plus difficile. Il en va de même pour les discriminations subies par les personnes en situation de handicap. Ces discriminations sont inscrites dans la structure de notre société.

Qu'est-ce qu'un privilège ? C'est comme un diplôme invisible, qu'on aurait rien fait pour « mériter », dès la naissance, et dont on jouit de par son appartenance à une classe dominante.

Je n'ai rien à faire, en tant que blanche, pour que ma couleur de peau ne constitue pas un frein à l'obtention d'un emploi, d'un appartement ou d'un rendez-vous administratif ou médical. Je n'ai rien à faire, pour qu'on m'attribue spontanément la maîtrise de ma langue ou des codes sociaux (au moins dans ma classe sociale). Si je fais beaucoup d'enfants, on ne me soupçonne pas d'en faire trop par non choix ou par intérêt économique.

Ces exemples sont inspirés par les travaux de Peggy McIntosh<sup>1</sup>, chercheuse américaine blanche, militante féministe et antiraciste. Elle fait le lien entre le refus d'identifier les privilèges masculins dans la société, et celui de reconnaître le « privilège blanc » par celles et ceux qui en bénéficient...

Dans un rapport social de domination, où une classe subit de l'exploitation, de l'oppression ou de l'aliénation, le corollaire peut sembler théoriquement évident : les classes dominantes jouissent de privilèges et des bénéfices liés à cette domination<sup>2</sup>. Pour construire de l'égalité, il faut certes augmenter les droits des catégories dominées, mais aussi diminuer les bénéfices dont jouit la classe dominante. Et pourtant, dès que la notion de « privilèges » est énoncée, elle provoque des réactions fortes de la part des membres de la classe dominante concernée.

Peggy McIntosh explique qu'« on enseigne avec soin aux Blancs à ne pas reconnaître le privilège blanc, tout comme on enseigne aux hommes à ne pas reconnaître le privilège masculin ». Elle définit ainsi le privilège blanc :

*Un emballage invisible de biens non mérités sur lesquels je peux compter en en profitant chaque jour, mais au sujet desquels j'étais « supposée » rester inconsciente. Le privilège blanc est comme un sac à dos invisible et sans poids de fournitures spéciales, de cartes, de passeports, de carnets d'adresses, de visas, d'habits, d'outils et de chèques en blanc.*

Elle a donc commencé à identifier 50 situations de sa vie quotidienne sur lesquelles les personnes socialement racisées<sup>3</sup> de son entourage ne peuvent pas compter. Par exemple :

- *Je peux allumer la TV ou regarder la première page du journal et voir les gens de ma race largement représentés.*
- *Que j'utilise des chèques, des cartes de crédit ou du cash, je peux compter sur ma couleur de peau pour ne pas mettre en question l'apparence de ma fiabilité financière.*
- *Je peux jurer, ou porter des vêtements de seconde main, ou ne pas répondre à des lettres, sans que les gens n'attribuent ces choix à une mauvaise moralité, la pauvreté ou l'analphabétisme de ma race.*
- *On ne me demande jamais de parler au nom de tous ceux de mon groupe racial.*
- *Si un flic de la circulation m'ordonne de me ranger ou que l'inspection des impôts examine ma déclaration, je suis sûre que je n'ai pas été sélectionnée à cause de ma race.*
- *Si j'ai peu de crédit comme dirigeante, je peux être sûre que ma race n'est pas le problème.*

Cette approche permet de prendre conscience et de dévoiler ces bagages invisibles dont nous héritons. Comme le souligne McIntosh, c'est insaisissable et fugitif. Elle témoigne oublier sans cesse ces prises de conscience avant de les avoir écrites.

Cette approche nous semble précieuse à plusieurs autres égards. Elle nourrit la notion de « point de vue situé » (du côté des dominant.e.s et des dominé.e.s) et met en lumière l'indispensable renoncement, par les membres d'une classe dominante, aux privilèges dont ils ou elles jouissent. Elle va à l'encontre du mythe de la méritocratie et des logiques « capacitaires » car on nous enseigne à voir notre vie comme dépendant de notre volonté individuelle.

Par ailleurs, comme l'écrit Saïd Bouamama :

*À un niveau global, les privilèges organisent un système de concurrence entre forces de travail. Ce système est producteur d'une tendance à la segmentation (âgiste, sexuée, raciste, etc.) du marché du travail, par le biais des discriminations systémiques. Dans la phase ultralibérale de la concurrence pour l'accès aux biens rares (emploi, logement, santé, etc.), la non prise en compte des systèmes de privilèges conduit à un aveuglement sur l'accroissement des inégalités internes aux classes et milieux populaires.<sup>4</sup>*

Peggy McIntosh nous invite à étoffer une « taxonomie<sup>5</sup> de privilèges ».

*Je crois que nous avons besoin d'une taxonomie de privilège beaucoup plus finement différenciée, car certaines de ces variétés sont seulement ce que tout le monde aimerait pour chacun dans une société juste et d'autres autorisent à être ignorants, inconscients, arrogants et destructifs. Je vois une constante qui traverse la matrice du privilège blanc, une constante de suppositions qui m'ont*

été transmise comme personne blanche. Appartenant à la culture principale, je pouvais aussi la critiquer assez librement. Dans la proportion où mon groupe racial était construit confiant, confortable et inconscient, d'autres groupes étaient apparemment construits sans confiance, sans confort et aliénés. La « blanchitude » m'a protégée de beaucoup de sortes d'hostilités, de détresses et de violences, qu'on m'a subtilement formée à infliger en retour aux gens de couleur.

1 Lire en ligne l'intégralité de l'article <http://www.millebabords.org/spip.php?article8087>.

Extrait tiré de « *Working Paper 189* ». « *White Privilege and Male Privilege : A Personal Account of Coming To See Correspondences through Work in Women's Studies* » (1988), par Peggy McIntosh.

2 Voir également la citation de Patrizia Romito sur les hommes qui jouissent de la violence faites aux femmes, dans ce même cahier central, page XXX

3 « Racisé·e » signifiant renvoyé·e à une « race » (socialement), quand bien même la race est sans fondement biologique.

4 Dans « *Dictionnaire des dominations* », Collectif Manouchian, éd. Syllepse, 2012

5 Au sens premier, « La taxinomie, ou taxonomie est une science, branche de la biologie, qui a pour objet de décrire les organismes vivants et de les regrouper en entités (...) afin de les identifier puis les nommer et enfin les classer » <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taxinomie>

# Rapports sociaux, relations sociales et pratiques sociales

## Rapports sociaux

Les rapports sociaux structurent l'ordre social et nos façons de penser et de vivre.

Toute relation sociale entre des groupes ou des individus est déterminée par ces structures sociales.

*Le concept de rapport social a été produit pour décrire les effets sur la société et les personnes, du cadre macrosocial, des rapports collectifs de pouvoir, des modes de production (capitalisme, patriarcat, colonialisme, etc.), et enfin de la division sociale du travail de production et de reproduction. C'est la place dans les rapports sociaux de production et dans les rapports de pouvoir et de domination qui définit l'appartenance à un groupe.<sup>1</sup>*

Les rapports sociaux — aussi appelés rapports de domination — sont définis comme une tension entre deux groupes sociaux ayant des intérêts divergents, et donc conflictuels, autour des enjeux de production et de reproduction. Les deux groupes ou « classes » occupent des positions sociales hiérarchisées (l'un est dominant, l'autre dominé), ce qui participe à l'organisation de la société. Une population est donc divisée en deux catégories, dans la mesure où chaque individu appartient, majoritairement, à l'un ou l'autre des groupes.

Selon Danièle Kergoat<sup>2</sup>, un rapport social est caractérisé par le fait qu'il y ait exploitation (un groupe tire profit du travail de l'autre groupe), domination (un groupe exerce un pouvoir sur l'autre) et oppression (mauvais traitement ou discrimination systématique d'un groupe par l'autre).

La plupart des définitions considèrent comme rapports sociaux les rapports de sexe, de « race », et de classe ; d'autres incluent également les rapports de sexualités, d'âge, etc.

Ces différents rapports sociaux ont une dimension matérielle, qui caractérise les conditions matérielles d'existence de chaque groupe, et une dimension idéelle, qui permet de justifier et légitimer la domination.

### Dimension idéelle

La dimension idéelle se compose d'une idéologie, de croyances, d'une philosophie, d'une manière d'appréhender et de comprendre le monde qui justifie, nie ou légitime la hiérarchisation de l'organisation sociale (c'est-à-dire l'existence de groupes sociaux dominants et dominés).

Différentes justifications permettent de légitimer les inégalités sociales.

- Le différentialisme explique les destins sociaux par la biologie, une différence fondamentale entre hommes et femmes, notamment reliée aux fonctions biologiques de procréation. Ce type de raisonnement a également permis de justifier l'esclavage (l'exploitation des noirs par les blancs). Ainsi, Colette Guillaumin explique<sup>3</sup> : « l'idée de nature (race et sexe) : les dominants sont rattachés à la culture, la raison, la science, la civilisation. Les dominés sont rattachés à la nature, l'émotion, les forces occultes / l'obscurantisme, le sauvage / le primitif. »
- Le culturalisme. Au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, alors que le racisme biologique devient illégitime et exclu de l'argumentation raciste, le culturalisme permet de rechercher des causes culturelles pour expliquer les difficultés ou les inégalités subies par une personne ou un groupe social. Cela opère par l'homogénéisation des cultures, alors unifiées et privées d'histoire, et subissant une sur-interprétation du facteur culturel, en niant la diversité des pratiques, des histoires, des conditions matérielles de vie, etc.

- Le psychologisme est une autre forme de différentialisme, qui s'appuie sur des prétendues différences psychologiques, psychanalytiques, ou neurobiologiques plutôt que physiques. Un exemple affligeant (par sa médiocrité et son succès) de ce courant est l'auteur John Gray et son livre *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus*.

Différentes stratégies permettent aux dominants de justifier ou d'invisibiliser les rapports sociaux dont ils bénéficient, parmi lesquelles :

- l'individualisation des problèmes sociaux : c'est le fameux : « quand on veut, on peut ! » véhiculé par la pensée libérale ;
- l'accusation de se complaire dans la victimisation : « arrêtez de vous plaindre et remontez vos manches » ;
- la symétrisation : le racisme anti-blanc, les hommes battus, la souffrance des bourgeois à l'injonction à la performance ;
- l'euphémisation de la domination : minimiser les violences, les effets des discriminations, des humiliations quotidiennes et des inégalités ;
- la négation des discriminations.

### Dimension matérielle

La dimension matérielle caractérise les conditions matérielles d'existence : accès à tel ou tel type d'emploi, niveau de salaire, logement, liberté de circuler, accès aux soins, possibilité de vivre dans un environnement sûr, etc. C'est aussi l'expression concrète de la domination par l'exploitation et l'oppression. Elle permet au dominant de tirer profit des inégalités (exploitation), et de maintenir cette situation (oppression).

Par exemple, dans un rapport de classe, le patron retire une plus-value du travail du salarié. Christine Delphy<sup>4</sup> explique en quoi, dans le rapport de genre, l'économie du patriarcat s'appuie sur l'exploitation dans le couple du travail domestique gratuit (tâches ménagères, soin des enfants, et des personnes dépendantes) effectué par les femmes au bénéfice des hommes.

Selon Colette Guillaumin, l'idéal découle du matériel, et non l'inverse. Il y a cohérence entre les deux, et dans cette perspective, il ne suffit pas de « changer les mentalités » pour supprimer les dominations, mais il faut s'attaquer à la structure matérielle qui reproduit les préjugés. La lutte contre les seuls préjugés est insuffisante.

## Relations sociales et pratiques sociales

Nous nous appuyons ici sur l'article de Danièle Kergoat « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux »<sup>3</sup>, qui a profondément nourri nos analyses.

*(...)Mais allons plus loin dans l'analyse des propriétés des rapports sociaux avec un autre exemple ; je parlerai ici du sentiment de nombre de femmes, et en particulier de nombre de jeunes femmes, que l'égalité est acquise ou à tout le moins réalisable rapidement, qu'une pleine réussite professionnelle est possible et que le partage des tâches est un problème de négociation interindividuelle dans le couple, de « bonne volonté ». Ce sentiment est évidemment paradoxal puisqu'il ne correspond pas à la réalité, telle que nous pouvons la vivre, mais aussi telle que permettent de l'appréhender les statistiques. Cette illusion provient du fait que **savants comme profanes amalgament trop souvent deux niveaux de réalité, celui des relations sociales et celui des rapports sociaux. Les relations sociales sont immanentes aux individus concrets entre lesquels ils apparaissent. Les rapports sociaux sont, eux, abstraits et opposent des groupes sociaux autour d'un enjeu.***

### Les relations sociales

**Les relations sociales sont des relations concrètes entre plusieurs individus.** Opérer la distinction permet entre relations et rapport sociaux permet de montrer que si une situation change en matière de relations sociales entre les sexes dans un couple hétérosexuel — par exemple parce que l'homme prend en charge les tâches ménagères, le soin de la famille, les courses etc. — le rapport social continue lui, à s'exercer.

*Opérer la distinction entre relation sociale et rapport social permet de faire apparaître que si la situation a effectivement changé en matière de relations sociales entre les sexes et dans les couples, le rapport social, lui, continue à opérer et à s'exprimer sous ses trois formes canoniques : exploitation, domination, oppression (que l'on pourrait illustrer par : différentiel de salaires, plafond de verre<sup>4</sup> et violences). En d'autres termes, s'il y a bien déplacement des lignes de tension, le rapport social hommes/femmes reste intact.*

### Les pratiques sociales : le lieu stratégique de la transformation sociale

*A l'inverse, ce sont les pratiques sociales – et non les relations sociales – qui peuvent dessiner des formes de résistance et être donc porteuses de changement potentiel au niveau des rapports sociaux. Je prendrai l'exemple de la Coordination infirmière, mouvement social de la fin des années 80. Dans les réunions, les formes de convivialité étaient indéniablement féminines : s'appeler par son prénom, prendre des nouvelles de la santé, remarquer un nouveau vêtement ou le passage chez le coiffeur, etc. Il s'agit bien là de relations sociales qui ont certes adouci le climat des réunions mais elles n'ont entamé en rien la dynamique de domination hommes/femmes au sein du mouvement. Dès qu'un enjeu se profilait à l'horizon, les mécanismes se remettaient en place (exemple : qui va parler devant les médias?). **Ce qui a permis d'ébranler les rapports sociaux de sexe, ce sont les pratiques sociales collectives : décision par exemple que ce seront des femmes qui auront les responsabilités formelles (présidence de l'association 1901) et les responsabilités pratiques (responsabilité du service d'ordre durant les manifestations), décision qu'il y ait un apprentissage collectif à la prise de parole en public, etc.***

*Je continue le raisonnement en allant plus loin : en d'autres termes, ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes que les infirmières ont été à même de subvertir le rapport social de sexe – on voit bien à travers cet exemple que le sujet des luttes ne se juxtapose pas avec le sujet de la domination. **Mais c'est parce qu'elles sont devenues un sujet collectif producteur de sens et acteur de sa propre histoire. Ce faisant, elles sont sorties de la figure de la féminité imposée pour devenir des femmes ayant le pouvoir d'agir dans la construction et le développement des rapports sociaux.** À travers elles, le groupe social femmes s'est approprié d'autres manières de penser et de faire, d'autres formes de production sociale de l'existence humaine.*

<sup>1</sup>Jessy CORMONT, « Rapport social », dans « *Dictionnaire des dominations* », Collectif Manouchian, éd. Syllepse, 2012.

<sup>2</sup>Elsa DORLIN (dir.), « *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination* », Paris, PUF, 2009 (Actuel Marx. Confrontation).

<sup>3</sup>Colette GUILLAUMIN, « *Pratique du pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la Nature* ». *Questions Féministes*, février 1978.

<sup>4</sup>Christine DELPHY, « *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat* », Paris, [Syllepse](#), 1998. (Réédité en 2009 par [Syllepse](#))

<sup>5</sup>Dans Elsa DORLIN (dir.), Op. cit.

<sup>6</sup>Voir définition en note de bas de page PAGE XXX de ce cahier

## Point méthodologique : LES ENQUETES DE CONSCIENTISATION

«Enquête» : un drôle de nom pour un concept théorique se rapportant à une action militante... On ne parlera pas ici de l'enquête au sens judiciaire du terme qui, on le comprend, n'est que de peu d'intérêt quand on vise à l'émancipation des gens. L'enquête dont on parlera ici est une «recherche méthodique reposant notamment sur des questions et des témoignages».

Il s'agit de susciter par les « enquêtes », questionnaires ouverts ou cahiers, la prise de parole par les personnes (rôle de formation économique et de centres d'information sur le travail que jouaient par exemple les bourses du travail). Partir d'une problématique individuelle, locale ou sectorielle pour aller chercher les causes derrière les faits et dégager des perspectives globales. Interpréter ensemble les données recueillies. Rechercher des pistes d'action collective. Dans l'enquête action, le travail est tourné vers le débouché de propositions de transformations. Enquête sur le logement, sur tel métier, monographie d'association, conditions de production dans une exploitation...

Ce type d'enquête sert à aller chercher de l'information mais pas seulement : l'idée est qu'au cours de l'élaboration, puis de l'entretien lui-même, l'enquêteur vive une expérience nouvelle qui tende à changer son point de vue. L'enquêté pour sa part ressent une attention et un échange plus grands que pour une enquête classique, voire une prise de conscience de sa condition, son statut, qui peut l'amener à un désir de changement, de transformation sociale.

Ce processus est appelé «conscientisation» et quand l'enquête est réussie, enquêteur et enquêté se sentent différents à l'issue de la rencontre car ils ont «pris conscience».

## Point méthodologique : LA NON MIXITE

Consultez la vidéo de Christine Delphy sur la non mixité (lien dans le mail)

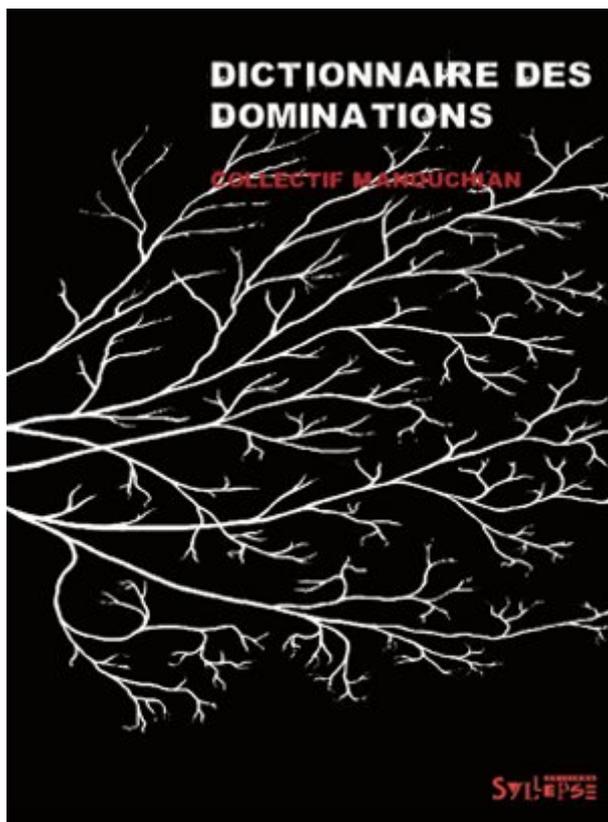
Consultez l'interview faite par l'orange d'ATD Quart monde sur leurs pratiques.

# Discrimination directe, indirecte et systémique

Quelques définitions utiles par [Collectif Manouchian](#)

21 juin 2012

**En matière de lutte contre les discriminations racistes plus que dans n'importe quel autre domaine, les mots employés ne sont ni neutres ni anodins. Au contraire, ils sont surchargés de sens et sont révélateurs des discours et des postures contradictoires qui s'affrontent les unes les autres : les mécanismes et les logiques qui les animent doivent pouvoir être repérées. Extraites du fort utile *Dictionnaire des dominations*, qui vient de paraître aux Editions Syllepse, les remarques qui suivent se proposent de définir la notion de discrimination, en distinguant les différentes formes qu'elle peut prendre : directe, indirecte, systémique.**



On appelle discrimination « l'application d'un traitement à la fois différent et inégal à un groupe ou à une collectivité, en fonction d'un trait ou d'un ensemble de traits, réels ou imaginaires, socialement construits comme « marques négatives » ou « stigmates ».

Actuellement, la plupart des définitions de la discrimination s'appuient sur une approche juridique de ces questions. Or, il existe des « discriminations légales », et celles-ci varient en fonction de ce qui est considéré comme légalement acceptable ou inacceptable dans un contexte socio-historique.

Par exemple l'Etat de l'Algérie Française est explicitement inégalitaire dans le traitement des indigènes, mais les discriminations qui seraient jugées normativement totalement inacceptables aujourd'hui, étaient légalement instituées comme la norme d'alors [1]. Ce qui tend à donner à toute définition légale des discriminations un caractère tautologique :

« est considéré comme discriminatoire ce qui est considéré comme discriminant ».

L'approche juridique construit des catégories légitimes de discrimination qui sont toutefois discriminatoires et contribuent à (re)-produire des discriminations systémiques. D'autre part la définition juridique des discriminations tend également à réduire les discriminations à deux catégories : les discriminations directes

(motivées par une intention discriminatoire liée à une forme de racisme) et les indirectes (sans intentionalité), en rendant invisible toute discrimination de nature systémique.

Il y a trois dimensions fondamentales à toute discrimination :

- ▀ d'abord son caractère concret (elle est d'abord un processus qui a des effets concrets sur les personnes qu'elle concerne) ;
- ▀ ensuite le traitement inégal qui peut être comparé entre des individus ;
- ▀ enfin le fait qu'elle distingue ces individus au titre de leur appartenance à des groupes sociaux distinguables et distingués.

### **Discrimination directe**

Une discrimination est qualifiée de directe lorsqu'elle consiste en un acte volontaire, intentionnellement discriminatoire d'un individu ou d'un groupe d'individus. La discrimination est le résultat d'un acte concret. Elle suppose un discriminant et un discriminé et de fait que le discriminant possède le pouvoir de discriminer.

Le plus souvent on peut considérer qu'il est motivé par un racisme-idéologique ou un racisme-préjugé, une intention de produire une inégalité de traitement. En refusant sciemment un service ou l'accès à un droit, ou une ressources, en se fondant sur l'origine (qu'elle soit explicite ou implicite, par exemple par rapport à la connaissance d'un nom, etc.) une personne discrimine.

Si tel n'était pas le cas, c'est-à-dire si l'acte était réalisé de façon inconsciente, ou dépendait du hasard, ou de mécanismes dépassant la volonté de l'acteur, alors on aurait à faire à d'autres formes de discriminations.

Si elle est faite de façon inconsciente, alors soit l'acteur est travaillé par un racisme-préjugé et on revient alors à la première catégorie. Simplement il discrimine effectivement sans en avoir conscience, soit ce n'est pas le cas, alors on est placé devant un acte qui n'a pas d'intentionnalité consciente ou inconsciente. Dès lors elle relève soit du hasard, soit de mécanismes qui échappent à l'acteur.

Si elle relève du hasard, soit ce hasard ne fait pas prévaloir un traitement inégalitaire et on ne parle pas alors de discrimination (mais d'égalité effective !). Soit ce hasard met en évidence un traitement différencié et alors ce n'est qu'un hasard de façade : il relève en fait de mécanismes spécifiques, qu'on qualifie de discrimination indirecte ou bien systémique.

Un exemple archétypal de la discrimination directe est le refus d'embauche d'une personne par un employeur d'une personne d'origine étrangère en raison de cette origine, pour des motivations qui lui sont propres.

### **Discrimination indirecte**

Une discrimination peut être considérée comme indirecte lorsqu'il n'y a pas d'intentionnalité raciste (c'est-à-dire qu'on ne peut pas mettre en évidence une intentionnalité basée sur un racisme-idéologique ou un racisme-préjugé) mais qu'il y a un traitement inégalitaire objectif qui handicape négativement un ou plusieurs individus appartenant au groupe minoritaire. On parle le plus souvent de traitement qui sont orientés par un critère en apparence est neutre du point de vue du rapport à l'origine du groupe discriminé, mais qui dans les faits produit une inégalité entre les groupes. On peut alors mettre en évidence statistiquement la discrimination. On parle d'ailleurs parfois de discrimination statistique.

Un exemple archétypal de la discrimination indirecte est le cas, dans une entreprise donnée, de l'embauche préférentielle des enfants des cadres de l'entreprise pour le remplacement des congés des personnels durant l'été. Ce critère neutre a priori, donnera préférentiellement un recrutement inégalitaire, si par ailleurs les

personnes d'origine étrangère sont sous-représentées parmi les cadres, ce qui est classiquement une caractéristique sociale dans la plus grande majorité des entreprises françaises (sauf dans le cas des entreprises ethnicisées mais qui sont généralement micro-entreprises dans le secteur de la sécurité, de la restauration, etc. en France) : on constatera alors dans la pratique une discrimination à l'embauche des jeunes d'origines étrangères durant l'été par rapport aux autres jeunes dans cette entreprise, sans qu'il y ait aucune intention de le faire. Cette absence d'intention est une caractéristique centrale de la discrimination indirecte.

## Discrimination systémique

La discrimination systémique est réduite le plus souvent (lorsqu'elle se fait dans un modèle de pensée qui se situe dans le prolongement d'un [paradigme intégrationniste](#)) à la discrimination indirecte (cf. l'exemple de la définition des termes précédents). Penser les rapports entre groupe majoritaire et groupes minoritaires à partir du concept d'intégration ne permet pas de prendre en compte les discriminations systémiques. De même l'approche juridique des discriminations annule toutes formes de constructions permettant de penser cette forme de discrimination.

Le concept de discrimination systémique découle de la reconnaissance de l'existence de déséquilibres socioéconomiques ou d'inégalités sociales qui sont historiquement constitués : Les discriminations systémiques sont donc constituées par les processus qui produisent et reproduisent les places sociales inégalitaires en fonction de l'appartenance à une « classe », une « race » ou un « sexe », cette appartenance pouvant être réelle ou supposée.

L'essentiel des discriminations à l'œuvre n'est ainsi pas le produit, ni le résultat d'un hasard immanent ou transcendant, c'est-à-dire n'est pas le résultat de processus externes aux rapports sociaux (c'est, par exemple, le modèle du racisme-virus qui contaminerait une société). Elles ne sont pas non plus réductibles à des processus psychologiques ou individuels (individus racistes, contaminés par une pensée raciste individualisée, etc.) mais bien le produit interne des rapports socio-économiques qui président aux rapports sociaux à l'œuvre dans une forme sociale donnée. Même si les discriminations se manifestent par des actes individuels, elles ont un soubassement dans le fonctionnement du système social. Autrement dit, la discrimination systémique n'est pas seulement le fruit de mentalités ou de valeurs racistes, mais le résultat de l'interaction de diverses pratiques sociales qui sont racialement discriminatoires.

Les discriminations systémiques sont donc constituées des processus invisibles d'assignations à une place dans la hiérarchie sociale en fonction d'un critère réel ou supposé (ici de l'appartenance à une « race », essentialisation hiérarchisée, socialement élaborée). Ces processus agissent par le biais des discriminations indirectes et directes et en constituent en réalité le soubassement.

Les trois formes de discriminations sont donc intimement liées dans les processus systémiques de discrimination : discriminations directes et indirectes, inégalités et racismes interagissent et se renforcent mutuellement en contribuant au fonctionnement et au maintien du système. Les discriminations systémiques dissolvent le rapport d'intentionnalité de la discrimination et d'individualité, même si elles n'interdisent pas des individus racistes intentionnellement discriminants. La lutte contre les discriminations racistes, si elle inclut les discriminations systémiques, n'est donc rien d'autre qu'une lutte pour l'égalité sociale.

P.-S.

Ce texte est extrait du fort utile *Dictionnaire des dominations*, qui vient de paraître aux Editions Syllepse. Nous le reproduisons avec l'amicale autorisation des auteurs : Saïd Bouamama, Jessy Cormont, Yvon Fotia.

## Retour des travaux de groupe : « Raconte-moi un moment au Centre social où on essaye d'agir vers plus d'égalité/contre les discriminations »

Freins	Leviers
<p>Institutionnel : orientations municipales</p> <p>Politique : limite de la démocratie participative</p> <p>Posture des pros : formation, logique d'accompagnement individuel, peu ou pas d'accompagnement collectif, rapport/pratique aux usagers où le professionnel représente le pouvoir</p>	<p>Sensibilisation : récolte de la parole, préalable pour agir</p> <p>CS rôle d'intermédiaire entre élus et structure</p> <p>Approche collective : non mixité, pied à l'étrier, mobilisation d'un groupe</p> <p>Posture d'accompagnateur : déléguer le pouvoir Posture facilitatrice : connaissance du territoire, rencontre partenaires/pro</p> <p>Donner des clés Se retirer Laisser agir</p>

Freins	Leviers
<p>La lutte contre les discriminations ne mobilise pas</p> <p>Les représentations</p> <p>Travailler avec les discriminants</p> <p>Effet de groupe</p> <p>Influences sociales</p>	<p>Projection de film Pièce de théâtre</p> <p>Les représentations peuvent être bloqué par des ateliers, par exemple faire un atelier cuisine avec un homme prof de cuisine</p> <p>Débat</p> <p>Lieu de démocratie dans les actions du centre</p>

Freins	Leviers
<p>Différents points de vue</p> <p>Positionnement du salarié-e</p>	<p>Prise de conscience</p> <p>Des espaces participatifs (d'échange, de rencontres informels et formels)</p> <p>Des moments conviviaux</p>

Freins	Leviers
<p>L'après-projet ?</p> <p>Peur du changement</p> <p>Communication médias</p> <p>Place des habitants</p> <p>Cadre institutionnel et élus</p>	<p>Partenariat constructif « faire alliance »</p> <p>Institutionnaliser les pratiques de lutte contre les discriminations « référentiel »</p> <p>Expérience de vie commune Cadre de référence LCD-CGET (lutte contre les discriminations – CGET)</p>

## Point méthodologique : LES GROUPES D'INTERVIEWS MUTUELLES

L'animateur invite les participants à se regrouper par trois, avec des personnes qu'on connaît moins puis invite chacun.e à livrer une expérience vécue en lien avec le thème de la réunion et les deux autres à poser des questions leur permettant de bien saisir ce qui est raconté. Le temps alloué est idéalement de 10 mn par personne. Il faut donc 30 mn pour faire le tour de chacune des trois expériences au sein de chaque petit groupe. Il n'y a pas de restitution des récits de chacun.e ensuite en plénière. Cela permettra de protéger la liberté d'expression au sein des petits groupes.

**Nous avons travaillé ici : « raconte moi un moment au centre social où on essaye d'agir contre les discriminations »**

Il est par contre possible d'avoir une exploitation collective de ce temps : faire l'analyse, par exemple de ce qui a été dit : identifier des freins, des leviers, des points communs, des points de désaccords, des incompréhensions.... A décider, en fonction de la thématique de la réunion. Ainsi, cet outil est un petit concentré d'une démarche d'éducation populaire politique : co-construire de l'analyse politique utile à l'action à partir de la confrontation de nos vécus sociaux, presque une définition !

Cette consigne permet d'atterrir dans une réunion : en nous conviant à raconter un moment vécu, elle permet de nous recentrer sur notre présence à ce temps de travail et nous rend disponible pour la suite. En bilan de nos stages, elle fait souvent partie des moments préférés des participants. Sans doute parce qu'elle part du vécu pour en arriver ensuite à la réflexion. Court-circuiter cette étape rend difficile les consignes suivantes, visant généralement à travailler ou réfléchir ensemble.

On est également sur une consigne qui a un réel intérêt à être réalisée en début de réunion car en plus de se situer par rapport à la thématique de travail, elle met très vite les gens à 2 ou 3, il se crée alors « une intimité politique ». Elle autorise la prise de parole de tous-tes : d'abord parce qu'on est dans un petit groupe et qu'on est plus à l'aise dans un petit groupe que dans un groupe de 20 personnes. Mais également parce que cette consigne « contraint » la prise de parole : chacun.e est invité.e à prendre la parole 10 minutes, de fait, il n'y a pas la place pour qu'une personne monopolise la parole ! On sait que la parole est distribuée de manière inégale, même avec un.e animateur.rice, il y a des dominations sociales (en fonction de nos constructions sociales, des rapports sociaux de classe, de race, de sexe). Ainsi c'est grâce à ces « contraintes libératrices », que l'animateur.rice va atténuer ces inégalités et ainsi redonner de la légitimité à tous et (surtout ?) toutes, pour exprimer un avis sur une question et commencer un travail collectif d'analyse.

De plus, pour éviter de reproduire ces dominations sociales, on fait appel à des moments vécus, au « **savoir chaud** » → on appelle cela la « déhiérarchisation » des savoirs (rendre légitime les savoirs de vie, d'expérience : faire appel au RECIT DE VIE) → pour cela on ne vous a pas demandé **ce que vous pensiez de quelque chose** mais de **raconter quelque chose** que vous avez vécu.

Par exemple pour travailler sur la laïcité, certain.e.s ont déjà réfléchi à la question, lu des bouquins sur le sujet et d'autres non, ils n'ont pas une approche théorique sur la question, mais peuvent y être confrontés quotidiennement. Dans ce cas, le « qu'est ce que tu penses de », ne mettra pas à égalité. Ceux qui ont le « **savoir froid** » (savoir universitaire, théorique) se sentiront légitimes à parler de cette question. Mais dans ce cas, on se privera du savoir de ceux qui n'ont pas forcément eu accès à des apports théoriques.

Il y a également un certain « fantasme démocratique » général où pour avoir un moment vraiment démocratique il faudrait que tout le monde s'exprime tous ensemble, en grand groupe. Mais dans cette configuration on va en réalité se priver de la parole de celles et ceux qui ne se sentent pas légitimes en grand groupe, ceux et celles qui sont « intimidé.e.s » ...ou plutôt déjà dominées dans l'accès à la parole. Et ce n'est pas parce que ces personnes ne disent rien qu'elles.ils ne pensent rien ! Ainsi avec des petits groupes, on libère l'expression, on a plus de richesse dans l'analyse car on se retrouve avec beaucoup

plus de points de vue exprimés : du stagiaire au directeur en passant par le comptable, richesse dont on se serait privée en restant toutes et tous ensemble.

De plus, en faisant des petits groupes, on augmente mécaniquement le temps de parole de toutes et tous, permettant d'aller plus loin dans la réflexion, l'analyse. A 20 personnes, pendant une heure, chacun aurait 3 mn de parole ; à 3 en 1 heure on se retrouve avec 20mn d'expression par personne ! De fait, on peut aller beaucoup plus loin qu'une simple expression de son avis individuel, on peut avoir un débat contradictoire, complexifier les choses, voire changer d'avis !

## Point méthodologique : ARPENTAGE

Comment s'approprier un savoir complexe, accéder dans le texte à des thèses expertes ?

C'est le défi de l'arpentage : en s'attaquant collectivement aux ouvrages les plus difficiles et en les enrichissant avec notre propre expérience, ainsi ensemble, il est possible de co-construire un savoir utile pour comprendre les situations que nous vivons, l'évolution de nos métiers ... C'est également un travail qui permet de dédramatiser le rapport à la lecture et de se sentir légitime, en s'autorisant à émettre des avis personnels sur des ouvrages, quelque soit sa situation sociale, son cursus scolaire.

Cette méthode de lecture puis d'analyse collective d'un ouvrage, a été inventée dans les « cercles d'études ouvriers » à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle puis remise à jour par Peuple et Culture (notamment Jean Claude LUCIEN).

Chaque personne aura à charge de lire « sa » partie du livre. On peut également lire une partie à deux « pour se donner du courage » mais aussi pour partager ses questions, incompréhensions et critiques du texte. Puis on prépare sa retransmission à 2, avant de le faire en plénière (ou en deux groupes, si le groupe est trop important). L'idée de la retransmission n'étant pas de faire un « résumé » des thèses de l'auteur, pratique issue de la culture scolaire, mais de faire part autant de sa réflexion sur la lecture, de son ressenti mais également (et surtout !) du lien avec ses pratiques.

Enfin, le partage collectif des lectures est un moment visant à faire émerger du débat, des questions, des échanges.

### Exemple de consignes de retransmission (au choix !)

- qu'est-ce que ça m'a fait cette lecture ?
- Comment ça fait écho à ma pratique ?
- Avec quoi je suis d'accord ? en désaccord ?
- Qu'est-ce que ça me dévoile sur mon métier, mon expérience ?
- A quoi cette lecture peut me servir ? En quoi ça m'aide ou pas ?!

**En terme de variantes**, tout est ouvert : lire un livre entier que personne n'a jamais lu, faire des groupements de textes alimentés par chacun.e, lire les dernières nouvelles législatives sur notre métier, résumer l'ensemble en deux mots qui s'opposent ou se complètent, faire des retransmissions en débat mouvant, etc.

# Exposé collectif sur l'empowerment, la méthode Alinsky, l'organisation communautaire

Nous avons proposé à la lecture (documents en pièce jointe) :

La méthode *Alinsky La Traverse*, la revue des Renseignements Généreux <http://www.les-reenseignements-generaux.org/textes/10430>

Des extraits du livre d'Alinsky « Rules for radicals »

Un dossier de lien social sur l'empowerment

Ce que le groupe a retenu de ses lectures :

D'après Saul Alinsky - Manuel de l'animateur social (Rules for Radicals), toute action doit :

- Renforcer notre pouvoir d'agir
  - être l'occasion de célébrer des victoires même petites !
  - Reposer sur des actions non conventionnelles
  - S'appuyer sur des moments informels mobilisateurs
- Avancer à partir du réel au lieu de définir un idéal inatteignable : Partir d'un objectif réalisable.

## ➤ Plusieurs étapes :

### ➔ S'intégrer, observer = immersion

*Diagnostic de territoire ? Prendre le temps*

### ➔ Faire émerger collectivement les problèmes

*Diagnostic partagé ?*

Commencer par une victoire facile. Petite action ?

// créer un groupe

### ➔ Organiser et intensifier les luttes

Attirer la sympathie / organisateurs

### ➔ Célébrer

### ➔ Partir

## ➤ Rôle organizer / organisateur

Moins de rôle politique des centres sociaux.

Professionnalisation trop grande dans les centres sociaux ?

Changer son apparence si besoin pour un organisateur

Méthode de travail utilisée à Grenoble : *one to one* = se rencontrer en face à face, échanger au sujet des injustices vécues, répéter la méthode et composer des groupes.

## ➤ Stratégie / Tactiques

Quasi militaire

*Plaisir, pression, Handicap/atout, expertise d'usage*

## ➤ Communication

## Bilan/perspectives du stage

- *En quoi ces approches du pouvoir d'agir me parlent ou non ?*

*Oui c'est le sens des centres sociaux ; ils sont nés de ça. Mais on est pris au quotidien, on l'évoque dans des petites actions, mais on n'est pas sur du changement de fond. Pour cela, il faudrait que la démarche soit partagée par l'ensemble des professionnels et que les publics partagent aussi ces notions de « Pouvoir agir » sur leurs territoires.*

*Le pouvoir d'agir à STAINS est inscrit dans le projet social du centre social et à la demande des habitants. L'analyse de l'ancien projet social, le renouvellement du projet avec les habitants a permis de dégager cet axe. La parole a émergé, notamment par l'animation des séances avec un tiers (scop Accolades). Inscrire le pouvoir d'agir dans le projet social est une étape importante.*

- *En quoi ces approches sont différentes des approches participation des usagers ?*

*Les instances de démocratie participative et ses limites. Intérêt personnel différent*

*Pouvoir d'agir => Contre-pouvoir.*

*Quand on est directeur, ça questionne aussi ce qu'on est prêt à faire pour développer le pouvoir d'agir des salariés.*

- *Est-ce que ça me donne envie d'agir sur certains sujets théoriquement ?*
- *Est-ce que ça me donne envie d'agir différemment dans ma pratique professionnelle ?*

*Comment reformuler et vulgariser les mots, pour se les approprier mais aussi les partager avec le public ?*

*Le renouvellement du projet éducatif et tout le questionnement autour de l'intergénérationnel, peut être l'opportunité pour faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux projets.*

- *Est-ce que ça me donne envie de modifier le positionnement du centre social sur certaines questions ?*

*On a envie de travailler de manière plus collective les discriminations et moins scinder les choses. Envie de choisir les thématiques de travail plus qu'on nous les impose. Ex : le sujet de l'homophobie imposé.*

- *Des attentes pour la suite vis-à-vis de la Fédé ?*

*Rencontres autour des Initiatives d'habitants (vendredi avec Roman). Accompagner les projets d'habitants mais avec nos limites. On peut ouvrir les portes, mais après il faut laisser la main aux habitants. Quelles contraintes aussi quand on accompagne et où s'arrête l'accompagnement ? Le professionnel reste le garant de quelque chose d'implicite ?*

# BIBLIOGRAPHIE – FILMOGRAPHIE - MUSICOGRAPHIE

## • FEMINISMES ET PATRIARCAT

Ouvrage collectif, *Réflexions autour d'un tabou, l'infanticide*, Collection Sorcières, éditions Cambourakis, 2015.

BELOTTI Elena Gianini *Du côté des petites filles*. Des femmes, 1974.

*Un livre qui peut paraître "vieillot" mais qui nous paraît encore d'actualité et qui peut agir, comme nous l'ont témoigné plusieurs femmes, comme un vecteur de prise de conscience.*

BOONS Marie-Claire, BRISAC Tessa, KERHERVE Annick, ROUSSEL Marie-Jo, VIENNOT Eliane, *C'est terrible quand on y pense*, Galilée, 1983.

BUTLER Judith, « Simplement culturel ? » dans Bidet-Mordrel Annie (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Presses universitaires de France, 2010, p. 168-183.

*C'est une philosophe Queer états-uniennes.*

DELPHY Christine (coord.), *Un trousseage de domestique*, Syllepse, 2011.

*Sur le traitement de l'information par les médias dans "l'affaire DSK"/Nafissatou DIALLO.*

DELPHY Christine, *L'ennemi principal (Tome 1): économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998. (Réédité en 2009 par Syllepse).

DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, Tome 2, « Penser le genre : problèmes et résistances », Syllepse, 2001.

*Un point de vue matérialiste sur la distinction sexe/genre.*

DESCOUTURES Virginie, VARIKAS Eleni, CHABAUD-RYCHTER Danielle & DEVREUX Anne-Marie (dir.)

*Sous les sciences sociales, le genre*, La découverte, 2010.

*Ouvrage qui permet, sous forme d'articles, de bien comprendre la théorie du point de vue et le projet de relecture des sciences sociales à partir de la sociologie du genre.*

DESPRET Vinciane, STENGERS Isabelle, *Les faiseuses d'histoires. Que font les femmes à la pensée ?* La Découverte, 2011

DESPENTES Virginie, *King Kong Théorie*, Le livre de poche, 2007.

*Un manifeste incisif et conscientisant !*

DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Presses Universitaires de France, 2008.

*Elsa DORLIN est une philosophe féministe.*

*Deux chapitres importants : « l'historicité du sexe » et « nos corps nous même ». C'est un bon résumé des différents courants (matérialistes et queers) sur la distinction sexe/genre.*

DORLIN Elsa, *Black Feminism, Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Textes choisis et présentés par Elsa DORLIN, Bibliothèque du Féminisme aux éditions l'Harmattan, 2007.

DUPUIS-DERI Francis, « les hommes pro-féministes : compagnons de route ou faux amis ? » dans *Recherches féministes*, Volume 21, n° 1, 2008, p. 149-169.

*Il propose le désempowerment comme objectif pour les hommes pro-féministes.*

ENGELS Fredrich, *De la propriété privée à l'assujettissement des femmes*

FALCONNET Georges, LEFAUCHEUR Nadine, *La fabrication des mâles*, Seuil, 1975

*Beaucoup d'échos avec notre histoire au sein du réseau : témoignages et études sur le patriarcat qui traverse y compris les mouvements progressistes*

FALQUET Jules, *Le Combahee River Collective, pionnier du féminisme Noir*, Les cahiers du CEDREF, 2006

FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière. Corps et accumulation primitive*, Entremonde, traduit de l'anglais (États-Unis) par le collectif Senonevero, 2014.

FILLIEULE Olivier, ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po « Académique », 2009.  
*Le patriarcat dans le syndicalisme, les mouvements anarchistes, etc.*

GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de nature (1) - l'appropriation des femmes », *Questions Féministes*, N°2, février 1978, p. 5-30.

GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de nature (2) – le discours de la nature », *Questions Féministes*, N° 3, mai 1978, p. 5-28.

JUTEAU Danielle, « *Nous* » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie, *L'Homme et la société* 2010.

KERGOAT Danièle, « Le rapport social de sexe, de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion » dans Bidet-Mordrel Annie (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Presses universitaires de France, 2010, p. 60-75.

*Présentation générale des rapports sociaux de sexe par une sociologue féministe du genre et du travail.*

KERGOAT Danièle, *Se battre disent-elles*, La Dispute, 2012.

*Extrait sur « réflexion sur les conditions de l'exercice du pouvoir par des femmes dans la conduite de luttes/le cas de la coordination infirmière ».*

*La lecture de textes de Danièle KERGOAT nous a permis de mieux appréhender les rapports sociaux, leur imbrication et comment se servir de ces lectures critiques.*

LORDE Audre : *Sister Outsider – Essais et propos d'Audre Lord sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, Édition Mamamélis, 2003.

MONNET Corinne, « La répartition des tâches entre les hommes et les femmes dans le travail de la conversation », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 19, 1998, p. 15-36.

*Un article qui clarifie, en s'appuyant sur plusieurs études sociologiques, la place des femmes dans la conversation, à diffuser largement.*

ROMITO Patrizia, *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*, Collection « Nouvelles Questions féministes », Paris, Éditions Syllepse, 2006.

TABET Paola, « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes » dans Bidet-Mordrel Annie (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 131-152.

*Texte sur la sexualité par une féministe, professeure d'anthropologie.*

VIENNOT Eliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, éditions iXe, 2014.

MASSON Sabine, THIERS-VIDAL Léo, *Pour un regard féministe matérialiste sur le Queer*, Revue Mouvements, Numéro sexe : Sous la révolution, les normes, n°20, 2002.

Collectif non-mixte femmes-trans, *Sous le tapis le pavé, Les violences sexistes dans les milieux militants qui se revendiquent anti-sexistes et anti-autoritaires*, Lausanne, 2012. trouvable sur [https://infokiosques.net/IMG/pdf/sous\\_le\\_tapis\\_le\\_pave\\_116p\\_a5\\_cahier-pdf.pdf](https://infokiosques.net/IMG/pdf/sous_le_tapis_le_pave_116p_a5_cahier-pdf.pdf)

STOLTENBERG John, *Refuser d'être un homme. Pour en finir avec la virilité*. Traduit de l'anglais. Syllepse, 2013.

THIERS-VIDAL Léo, *Rupture anarchiste et trahison profémiste*, Bambule, 2013.

*Trois extraits : « préface de mademoiselle », « de la masculinité à l'anti-masculinisme », « penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position oppressive ».*

*Sur la « culpabilité personnelle et responsabilité collective » : le meurtre de Marie Trintignant par Bertrand Cantat comme aboutissement d'un processus collectif.*

*Ce sont donc des points de vue d'un homme engagé dans la lutte féministe.*

## **RAPPORTS SOCIAUX : SEXE, RACE, CLASSE**

BOUAMAMA Saïd, *Figures de la révolution africaine. De Kenyatta à Sankara*, La Découverte, 2014.

CERVILLE Maxime, « la conscience dominante, rapports sociaux de race et subjectivation », *Cahiers du genre*, N°53, décembre 2012, p. 37-54.

*Concepts abordés : blanchité, racisme, racialisation, subjectivation.*

Collectif Manouchian, BOUAMAMA Saïd (dir.), avec la collaboration de CORMONT Jessy et FOTIA Yvon, *Dictionnaire des dominations*, Syllepse, 2012.

*Un ouvrage précieux de définitions sous forme d'articles sur les mécanismes des systèmes de domination.*

DORLIN Elsa, « Vers une épistémologie des résistances » dans Dorlin Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 5-18.

*Introduction : : présentation synthétique des différents concepts et articles de l'ouvrage.*

DORLIN Elsa, *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx/Confrontations », 2009.

*Sous la direction d'Elsa Dorlin avec la collaboration d'Annie Bidet Mordrel.*

DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, Presses Universitaires de France « Philosophies », 2008.

FALQUET Jules et KIAN Azadeh, *Intersectionnalité et colonialité, Débats contemporains*. coordonné par Jules FALQUET et Azadeh KIAN, Les Cahiers du CEDREF, 2015.

FASSIN Eric « les frontières de la violence sexuelle » dans Dorlin Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 289-307.

*Chercheur en sciences sociales, questions sexuelles et raciales ; article sur les violences faites aux femmes, débat, questions de société (France et États-Unis).*

KERGOAT Danièle, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux » dans Dorlin Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 111-125.  
*Sociologue du travail et du genre, elle aborde les concepts de rapports sociaux, relations sociales, pratiques sociales, intersectionnalité, etc.*

KEBABZA Horia, « L'universel lave t'il plus blanc ? » : « race », racisme et système de privilèges », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 14 | 2006, mis en ligne le 03 décembre 2009, consulté le 20 janvier 2014. URL : <http://cedref.revues.org/428>

*Article sur les concepts : blanchité, systèmes de privilège.*

KERNER Irna, « les défis des critical whiteness studies », dans Dorlin Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 255-267.

*Théoricienne allemande en science politique : pour aller plus loin sur le concept de blanchité.*

JUTEAU Danielle, « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité de la catégorie », *L'homme et la société*, n° 176-177, avril-septembre 2010, p. 65-81.

*Sociologue féministe québécoise ; article sur la notion de classe de femmes, sexe et genre, rapports sociaux.*

MOLINIER Pascale « Autre chose qu'un désir de peau... Le Nègre, la Blanche et le Blanc dans 2 romans de Dany Laferrière » dans Dorlin Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 231-254.

*Maître de conférence en psychologie sur travail, sexualité et genre ; article sur les rapports sociaux de race et de sexe et la sexualité.*

MUCHIELLI Laurent : *Le Scandale des « tournantes » : dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*, édition La Découverte, 2005.

SECHET Raymonde, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination. Morceaux choisis, Eso Travaux et documents*, Espaces et sociétés, UMR 6590, 2012, p. 77-83.

*Géographe ; article sur la division sexuelle et raciale du travail (synthèse de l'ouvrage collectif du même nom).*

## EDUCATION POPULAIRE

FREIRE Paolo, *L'éducation, pratique de la liberté*. 3ème édition. Cerf. (1974a) ; *Pédagogie des opprimés*. Maspéro (1974).

MORVAN Alexia, *Pour une éducation populaire politique. A partir d'une recherche-action en Bretagne*  
Thèse dirigée par : LE GRAND Jean-Louis, UNIVERSITE DE PARIS VIII - VINCENNES-SAINT-DENIS ECOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIALES. Disponible sur : <http://la-trouville.org/pour-une-education-populaire-politique-these-dalexia-morvan/>

ROCHE Pierre, « Approche clinique et éducation populaire », dans *Pratiques de consultations*, N°7, L'Harmattan, 2002.

« *Le croisement des pratiques. Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble* », Paris, Édition Quart Monde, 2002.

## ROMANS

WINCKILER Martin, *le cœur des femmes*, Gallimard, 2009

*Un roman à offrir, on y comprend des choses que l'on a toutes ressenties chez un médecin ou un gynécologue...*

ERNAUX Annie, *La Femme gelée*, Gallimard, 1981.

*Un roman qui sent bon la sociologie critique et qui fait écho à nos trajectoires de femmes. Où que nous soyons socialement situées, les mécanismes patriarcaux, d'assignation au foyer agissent sur nous et en nous.*

ERNAUX Annie, l'événement,

MORRISON Toni, *Beloved*, 10/18, 1987

## DES DOCUMENTS A VOIR ET A ECOUTER

### A ECOUTER

Radiorageuses : les émissions de radio en ligne sur <http://www.radiorageuses.net/>.

*Nébuleuses d'émissions radiophoniques de féministes, de gouines, de trans, de femmes... Une bibliothèque sonore en ligne qui réunit des émissions aux multiples facettes et identités : on n'est pas des cadeaux, Lilith, Martine et les autres, Fréquence Furies Furieuses, Langues de fronde, Voy'elles, Cas-Libres Marseille, Dégenrée, Tapage Exquis.*

Comme à la radio : émission de radio toulousaine écoutable sur le site de canal sud.

<http://www.canalsud.net/spip.php?>

*Avec, entre autre, des émissions sur : « Femmes, race et classe d'Angela Davis », « Quand les hommes s'occupent de surveiller leurs spermatozoïdes ... », « Féminisme et racisme, entretien avec Horia Kebabza » et "Les féministes blanches et l'empire".*

L'émission de radio plum'FM sur radio Breizh « non le masculin ne l'emporte pas sur le masculin et la conférence d'Eliane Viennot »: conférence enregistrée lors de la Biennale de l'Egalité qui s'est tenue à Lorient en mai 2014.

Emission écoutable sur <http://www.radiobreizh.bzh/fr/episode.php?epid=13646>

Conférence de Rokhaya DIALLO, organisée par l'association Questions d'Égalité.

Écoute en ligne: <http://www.questionsdegalite.org/sexisme-racisme/>

"Sketch" de Christine Delphy sur le partage des tâches ménagères

<https://www.youtube.com/watch?v=rqOGC-VgAzg>

### FILMS

CZAJKA Isabelle, *La vie domestique*, 2013

GRAND Nicole et LE MASSON Yann, *Regarde elle a les yeux grands ouverts*, les films le grain de sable, 1980

HOST Jérôme, *Un racisme à peine voilé*, 2004

JEAN Patrick, *La domination masculine*, 2009

Voir le site pour les ressources pédagogiques : <http://www.ladominationmasculine.net/themes.html>

TISSOT Florence et Sylvie : *Je ne suis pas féministe, mais... + l'Abécédaire de Christine Delphy*, les mots sont importants, 2015

Voir : <https://jenesuispasfeministemais.wordpress.com/>

## CHANSONS

JULIETTE, *Une petite robe noire*, album noir, 2014

SYLVESTRE Anne , pour une très grande partie de son œuvre,

### Rappeuses:

- CASEY
- ZARA MOUSSA